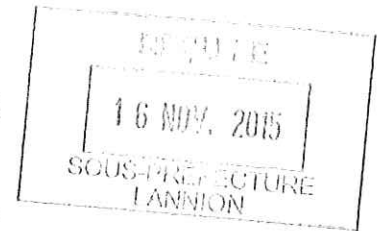


DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité



ARRONDISSEMENT
DE LANNION

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
en exercice : 15

Séance ordinaire du 6 novembre 2015

Date de la convocation :
31 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le six novembre à vingt heures

Date d'affichage :
31 octobre 2015

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM DELISLE H, POMMELET JY., BROUDIC M., Y., BOULANGER J. F., MONTJARRET N., LE GOFF M. F., LE GALL M., D. BELLEC, D. JOURNEE M. ADAM, J.Y. MERRIEN, LE CORRE M., K. GUILCHER.

Absents : MM. HEITZ C., LOSTEC S.

Mme ADAM est nommée Secrétaire de Séance.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor proposé par le Préfet des Côtes d'Armor dans le cadre de la loi NOTRE du 7 août 2015 prévoyant notamment la fusion de LANNION TREGOR COMMUNAUTE, la Communauté de Communes du HAUT TREGOR et la Communauté de la PRESQU'ÎLE de LEZARDRIEUX. Le territoire fusionné regrouperait 60 communes, avec une population de 100 057 habitants, ce qui en ferait la seconde communauté d'agglomération et le deuxième EPCI le plus peuplé du département.

Il appartient aux Conseils Municipaux et aux Communautés de Communes concernées de délibérer sur le périmètre proposé dans un délai de 2 mois à compter de la notification de ce projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
⇒ **DONNE un avis favorable sur le projet de fusion entre LANNION TREGOR COMMUNAUTE, la Communauté de Communes du HAUT TREGOR et la Communauté de la PRESQU'ÎLE DE LEZARDRIEUX.**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
H. DELISLE

